

FORMATION COURTE - PPAM

Transformation et valorisation des plantes à parfum,
aromatiques et médicinales



Le Cabriol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Découvrez comment valoriser et transformer les PPAM : marché des PPAM, réglementation, cueillette, séchage, transformation et commercialisation.

Transformer tout ou partie des PPAM sur l'exploitation, permet une valorisation optimale de la production et de la cueillette, d'augmenter sa gamme de commercialisation et de réaliser une plus-value importante.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Des cours en présentiel au CFPPA-AC, site de Pamiers et/ou Saint Giron
- Des TP (Tâches Pratiques) sur terrain et en laboratoire site de Pamiers et/ou Saint Giron
- Un stage en entreprise et du travail personnel pour la constitution du dossier de validation du parcours

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation est proposée en 3 modules pédagogiques.

Ces modules sont liés de manière à analyser les pratiques de la cueillette, à progresser dans la connaissance des réglementations et à optimiser son parcours de commercialisation.



Connaître le secteur des PPAM et les réglementations en vigueur

- Identifier le contexte et les acteurs du marché PPAM
- Appliquer les réglementations inhérentes aux PPAM

Pratiquer la cueillette sauvage

- Conduire une action de cueillette sauvage respectueuse de l'environnement
- Reconnaître botaniquement 40 PPAM sauvages dans leurs milieux
- Sécher et conserver les plantes afin d'avoir un résultat qualitatif

Élaborer et vendre ses produits

- Employer les vertus des plantes issues de la cueillette sauvage
- Réaliser des galéniques alimentaires, de compléments alimentaires et cosmétiques
- Distribuer ses produits

MODALITÉS DE LA FORMATION

Durée totale : 140 heures (1 jour/semaine à Pamiers et/ou Saint Giron) dont au moins 70 heures de stage en entreprise (possibilité de réaliser le stage sur 2 entreprises distinctes)

Session 1 : du 14 janvier 2021 au 03 juin 2021

Session 1 : du 25 février 2021 au 01 juillet 2021

Lieux : CFPPA Ariège-Comminges – Site de Pamiers (09) et/ou Site de Saint Giron (09)

Formatrice : Mme Béatrice HAMEL – beatrice.hamel@educagri.fr

Contact : Mme Audrey ERRERA – audrey.errera@educagri.fr